

Ministère des Affaires Culturelles
Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes
Ennejma Ezzahra
Sidi Bou Said

CONSULTATION N. 01/2024

Le Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes, domicilié, sis au 8, rue du 2 Mars 1934, Sidi Bou Said, Tunis (ci-après le CMAM) se propose de lancer une consultation pour désigner un ingénieur conseil/bureau d'études qualifié chargé de réaliser les études nécessaires du projet de : "Diagnostic, rénovation et extension des systèmes de sécurité et de détection-incendie au Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes (CMAM) - palais Ennejma Ezzahra"

Tous les bureaux d'études/ ingénieur conseil agréés, spécialisés dans la détection incendie et l'alarme des incendies et ayant démontré les compétences nécessaires dans ce domaine peuvent participer à la consultation et peuvent télécharger le cahier des charges via le site web du CMAM : www.cmam.tn.

La visite préalable du site est obligatoire et peut se faire les jours ouvrables de la semaine de 9.00 à 13.00.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux stipulations du cahier des charges et doivent parvenir par voie postale (recommandé ou par rapide poste) ou déposées directement au bureau d'ordre du CMAM **sous pli fermé**, au plus tard **le Jeudi 27 Juin 2024 à 10h.00**, l'ouverture des plis sera effectuée **le Jeudi 27 Juin 2024 à 12h.00**, le cachet du bureau d'ordre faisant foi, au nom de :

Madame la Directrice Générale
Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes
Ennejma Ezzahra - Palais du Baron d'Erlanger - 8, Rue du 2 mars 1934 - 2026
Sidi Bou Saïd – Tunisie
Consultation N.01/2024

Réalisation des études de : « Diagnostic, rénovation et extension des systèmes de sécurité et de détection-incendie au Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes
Palais Ennejma Ezzahra

